Publié le : 28/05/2026

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260521-DE_2026_094-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 mai 2026

Date de convocation : 15 mai 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 23

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 28 mai 2026

L'an, deux mille vingt-six, le 21 mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de Mme Gwenaëlle AOUTIN, Maire.

Etaient présents :
Mesdames et Messieurs David AILLET, Gwenaëlle AOUTIN, Emmanuelle BAZIN, Stéphane BOULIN, Adeline BRIVE, Natacha CARRO, Béatrice COUDRAY-SAVE, Brigitte DESRIAC, Laurence FIESCHI-MÈGE, Stéphanie FLEGEAU, Jacky GILLET, Chihaidine HAMOUZA, Guy HEURTAULT, Anne JOSEPH, Victor MENAGER, Patrick MENARD, Matthieu MOISAN, Arnaud REVAULT, Malika TOUBLANC.

Etaient absents excusés :
Mesdames et messieurs Mauricette DIRR, Chantal TARDY, Alexis POIDEVIN, Denis KEURMEUR.

Etaient absents représentés :
Néant

Procurations :
Madame Chantal TARDY donne procuration à Madame Stéphanie FLEGEAU
Madame Mauricette DIRR donne procuration à Madame Natacha CARRO
Monsieur Alexis POIDEVIN donne procuration à Madame Gwénaëlle AOUTIN
Monsieur Denis KEURMEUR donne procuration à Monsieur David AILLET

Secrétaire de séance : Matthieu MOISAN

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260521-DE_2026_094-DE

CM 21.05.2026	Devis église de Dolo – Rénovation toiture en zinc	**Délibération n°2026-094**

Rapporteur : Guy HEURTAULT

Monsieur l'adjoint au maire en charge des travaux et des risques informe l'assemblée que l'église de Dolo a une 2ème toiture zinc d'endommagé.

La SARL Le Petit Couvreur a établit un devis d'un montant de 5 427.22 € HT soit 5 969.94 € TTC

Considérant l'avis favorable de la commission travaux en date du 11 mai 2026

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (23 voix)

Décide,

- **De valider le devis N° DEV0256 de la SARL Le Petit Couvreur d'un montant de 5 427.22 € HT soit 5 969.94 € TTC**
- **D'autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.**

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le Maire



Gwénaëlle AOUTIN